

**De l'éducation socialisée à l'éducation partagée ?
Pour la prise en compte de la dimension culturelle du développement.
Vers la nécessaire mise en réseau des acteurs territoriaux.**

Dans le contexte actuel de l'internationalisation croissante des échanges de toute nature, tenter de faire œuvre prospective, suppose évidemment de compter avec les tendances lourdes mais aussi avec les faits émergents comme avec éléments significatifs, souvent cachés mais véritablement révélateurs des mutations les plus profondes, déjà en cours mais non encore à portée des consciences contemporaines. Il faut désormais penser la question des territoires, de leur définition, d'un point de vue mondial. A ce titre, trois écueils — la technocratie ; le localisme et ses solutions culturellement fermées et, le plus sournois des trois, la vision statique de solutions qui ont fait leurs preuves — doivent être évités en tant qu'ils occultent le fait que le concept de "territoire" décrit des objets "mobiles", soumis à un mouvement permanent de différenciation, à la fois dans le temps et dans l'espace.

**Où en sommes-nous ? Où voulons-nous aller ?
De l'urbanisation-métropolisation aux territoires-métropoles**

A ce stade, à poser la question des territoires, il importe de partir du phénomène spatial le plus marquant de la fin du XX^e siècle et de ce début de XXI^e siècle. Soit la métropolisation, corollaire de la mondialisation. On en peut repérer tout d'abord les atouts, qui en expliquent l'efficacité au sein du marché capitaliste global. On verra alors que, privilégiant l'accumulation flexible dans des pôles hyper-urbanisés, en nombre limité, immédiatement insérés dans le marché mondial via plusieurs segments de leur activité globale, les métropoles concentrent des informations, des conditions favorables à l'innovation, à l'adaptation et à la prise de décision ; des espaces où se développent une dynamique de réseaux, internes-externes. Trait essentiel, auquel s'ajoute une offre de services, elle aussi de niveau international, où ingénierie et consommation culturelle tiennent la première place. Mais, à l'opposé, on pourra également en pointer les limites, pour ce qu'elles ont de pathogène et de destructeur. A l'interne : énormes gâchis énergétiques ; pollutions massives ; ségrégations-fractures sociales et ethniques ; morbidités diverses ; marché du travail à deux vitesses privilégiant la flexibilité, intégrant une véritable économie souterraine. A ce titre, les métropoles constituent de véritables "micro-mondes" reproduisant, en leur sein comme au sein des zones les plus développées, les contradictions majeures du macro-monde planétaire.

Sans oublier cette face noire, le phénomène métropolitain permet toutefois de repérer les conditions à réunir désormais par tout territoire voulant intégrer la dynamique d'une économie en voie de globalisation totale. Pour les organiser comme segments d'un modèle possible de développement territorial, modèle opératoire pour le plus grand nombre de situations concrètes possibles : vastes espaces intersticiels séparant les zones métropolitaines dans les pays industrialisés ; pays émergents ; pays encore entièrement dominés sur le plan économique et politique. Adopter une démarche délibérément prospective intégrant les trois dimensions de la réalité territoriale, à savoir l'économie, la culture et la gestion - en termes de services - des besoins du quotidien, nous a donc conduit à :

- appréhender tout espace en restructuration comme un multiple à unifier du mieux possible, en organisant une superposition-imbrication originale de ses constituants majeurs ;
- concevoir un modèle producteur de systèmes urbains généralisés, réellement humanisés, permettant d'envisager le dépassement de la contradiction ville-campagne en annonçant la mort, déjà largement consommée, de la ruralité, comme spécifique des sociétés traditionnelles. Systèmes de type

pluriel adaptés à la nouvelle donne de l'internationalisation, constituants/constitués de plusieurs sous-systèmes complémentaires, posant donc d'emblée la question des réseaux d'acteurs comme essentielle.

Une telle approche nous a conduit à repérer trois niveaux de territoire, totalement interdépendants et en interpénétration partielle, identifiés chacun comme support, indispensable, d'une dimension particulière de la vie et de l'activité collectives :

—le "territoire domus-communauté", comme espace de sociabilité et de gestion des besoins du quotidien ; espace d'interpénétration d'au moins trois dimensions fondamentales : "habitat", "trajets" imposés, volontaires ou aléatoires, "besoins matériels et immatériels", qui renvoient, d'un côté, à tous les services dits "de proximité" et, de l'autre, à une "sociabilité" et de voisinage, attachée à la demande culturelle immédiate. Soit l'"*espace vécu*", "*habité*" (au sens d'"*habitus*"). Mais, également, tout ce qui contribue à constituer, pour partie au moins, l'horizon culturel premier et le lieu de constitution immédiate des représentations du monde de nombre de populations, "filtre", plus ou moins opaque, qui les relie à l'espace national et international, à ses événements et à ses transformations.

— Le "territoire entreprise(s)/produit(s)" considéré d'abord comme acteur, en tant qu'expression, manifestation locale, d'une économie mondialisée ; à la fois projet, outil et espace d'inscription d'une réalité économique et culturelle en devenir ; à ce titre, relevant d'une perspective dynamique de relocalisation territoriale, de repérage, de mise en cohérence et en réseau de plusieurs activités industrielles et commerciales co-attractives, inscrites comme telles dans l'économie globale, inspirée, tout en l'élargissant, du concept de "district" ou de "système productif local".

— Le "territoire identité-culture" niveau le plus essentiel, le plus déterminant, qui mérite qu'on le traite de manière particulière, d'autant plus si l'on parle d'éducation et de formation.

Un niveau-clé : le territoire "Identité-Culture"

Une dimension essentielle du développement : la dimension culturelle

Ce troisième niveau se révèle selon deux vecteurs tout aussi importants l'un que l'autre :

— le sentiment d'identité, qui recoupe celui d'appartenance à une même communauté ; sentiment et communauté devant évidemment s'entendre et s'appréhender comme des variables, à l'échelle des mouvements de l'histoire ;

— une dynamique culturelle, à mettre en phase avec les aspects les plus nouveaux des besoins et de la demande, qui permette de fonder et d'objectiver une compétence, à dimension communautaire et territoriale ; compétence qui, dès lors, intègre l'identité des groupes sociaux constitutifs de la dimension humaine du territoire, participant ainsi de la définition du profil identitaire de celui-ci.

Comme tel, mis au service d'une quête effective de la modernité, en tant qu'il renvoie et sert de base à un processus cohérent de transformation-restructuration des rapports sociaux conditionnant de fait le développement territorial, ce niveau de territoire doit être particulièrement travaillé, pour faire interagir en même temps trois domaines-clés :

— la valorisation du substrat naturel-culturel, qui suppose un développement de la sensibilité, de l'intérêt pour la culture humaine et de la compétence scientifique et culturelle ;

— le développement exponentiel des échanges, des partenariats et des communications, réels et virtuels, à tous les niveaux ;

— la nécessaire transformation des mentalités et la question essentielle des compétences et métacompétences, à développer et démultiplier.

Cible et outil du développement et lien incontournable à nouer entre les deux autres niveaux territoriaux, le "territoire identité-culture" doit être le « lieu » où s'affirme l'hégémonie de la dimension culturelle, rarement évoquée dans les définitions classiques, officielles, du développement territorial, pétries qu'elles sont d'économisme. Quand il est pourtant aisé d'en apercevoir le caractère

immédiatement déterminant, dès lors que l'on veut effectivement permettre à des populations d'évaluer leur situation réelle, (en accédant aux moyens de la critique), de la transformer, (ce qui veut dire, là encore, analyser mais aussi créer, planifier, organiser...) en opérant le dépassement de l'ancien au profit du nouveau.

Prendre en compte la dimension culturelle du développement pose donc immédiatement la question des organisations à créer, des méthodologies à mettre en œuvre, des outils à réunir.

Territoire éducatif ou appareil éducatif et culturel territorial ?

Apporter une réponse claire à cette question demande de lever préalablement toute ambiguïté et de préciser les rapports entre les notions d'éducation et de culture qui interfèrent mais ne se recourent pas. Transmission d'un ensemble de savoirs, savoir faire, savoir être, jugés, socialement indispensables, d'un côté. Perception, mise en relation de tendances fortes, de l'autre, impliquant l'anticipation raisonnée de leurs possibles fécondités, confrontant des éléments dynamiques et innovants avec les routines et les traditionalismes. Une telle approche confirme la dimension culturelle comme dimension primordiale en tant qu'elle renvoie à la nécessaire mobilisation des consciences, à des transformations idéologiques profondes, exigeantes, à l'échelle tant individuelle que collective. En tant qu'elle exige le traitement des contradictions-clés — à la fois moteurs et objets du processus de développement —, pour recouper ainsi toute la zone des conflits, conflits d'intérêts, conflits idéologiques majeurs, qui structurent les communautés humaines, à chacune des étapes de leur histoire, faisant ainsi jouer les quatre grandes variables, spatiale, temporelle, technologico-scientifique et idéologico-culturelle, qui affectent, individuellement et collectivement, le développement de tout être humain pendant sa vie.

On retrouvera là des processus proches des expériences tentées au sein l'Education Populaire dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle ; processus qui doivent désormais intégrer médiation culturelle nécessaire pour permettre l'accès aux savoirs et aux productions culturelles entendues au sens large, formation-développement, soit l'appui, à la formulation des politiques et des projets, et formation-action, à savoir l'aide immédiate et dans la proximité apportée par des experts à la concrétisation des projets par le développement des compétences des acteurs eux-mêmes. Il s'agit donc là d'un processus mixant réellement le recours aux aspects formels, non formels, et informels d'une éducation, d'une formation permanente, usant forcément de différentes formes d'imprégnation culturelle, nécessairement définie comme transversale et polytechnique, centrée à la fois sur le développement de l'expérimentation et de l'innovation et la formation à l'agir, dans quelque contexte que ce soit.

Partant du modèle à trois niveaux proposé ci-dessus, on considérera donc que, pour penser et conduire son développement dans une perspective mondiale, un territoire a besoin de se doter de l'appareil éducatif et culturel — entendu au sens de système, réseau réactif d'acteurs différenciés — constituant à l'évidence un aspect particulier du "sous-système" territorial et structurel identifié sous le vocable de "territoire identité-culture".

Concevoir et organiser cet ensemble-appareil : de l'éducation socialisée à l'éducation, responsabilité partagée

Pour avancer, il importe là aussi, de partir de l'existant et des tendances qu'il révèle, du contexte aujourd'hui particulièrement marqué par une socialisation croissante de l'éducation, celle-ci étant entendue au sens large. Ce phénomène, né avec l'introduction, au XIX^e siècle, de l'école obligatoire, s'est manifesté par la multiplication, exponentielle depuis les années 60/70, des lieux, des institutions et des intervenants totalement étrangers, d'abord au cercle familial et au voisinage, ensuite à l'appareil éducatif d'Etat. Cette socialisation de l'éducation, partout constatée aujourd'hui, à la ville

comme à la campagne, correspond donc à une division de plus en plus poussée du travail éducatif et culturel comme aspect, particulier, de la division du travail social qui renvoie au développement et aux transformations les plus récentes des sociétés capitalistes avancées :

— Urbanisation et concentration des populations, qui fragmentent l'espace de la vie quotidienne

— Réduction de la famille au couple parental et à la fratrie, avec, aujourd'hui, la multiplication des familles monoparentales et recomposées.

— Travail féminin en progression

— Temps libéré par l'augmentation de la productivité, dans un contexte de partage inégal des richesses, et évolution des loisirs dans le contexte d'une économie de plus en plus organisée autour des services, puissamment dominée par le marché.

Désormais, pour la grande majorité des enfants, le temps passé en famille, qui intègre aussi le temps passé devant la télévision ou l'ordinateur, "éducateurs" sociaux s'il en est..., est de très loin inférieur au temps passé dans les diverses structures éducatives. Et l'éducation, de plus en plus socialisée, confiée à de très nombreux intervenants, s'impose donc désormais comme secteur pluriel et, de ce fait, responsabilité assurée par plusieurs acteurs. Mais, cette dimension effectivement collective et socialisée pose aussitôt la question de la cohérence des contenus et des situations proposées, la question de la coordination, comme celle de la coopération, du partage effectif d'une même responsabilité entre acteurs fortement différenciés. Cohérence et pertinence qui ne peuvent raisonnablement s'envisager qu'à l'échelle d'un territoire et d'un appareil éducatif et culturel eux-mêmes cohérents et pertinents, l'un en termes de population, l'autre en termes de ressources effectivement organisées, structurées et mutualisées.

Il est donc désormais objectivement de la responsabilité des décideurs territoriaux d'organiser cette mise en résonance de toutes les interventions, selon un schéma, forcément fortement décentralisé, qui organiserait tout à la fois la recherche d'unité (nationale, continentale) et la diversité, la spécificité des solutions trouvées, car les plus adaptées au territoire considéré.

Face à la dimension socialisée du développement éducatif et culturel, face à l'indispensable organisation collective qu'elle exige des différents acteurs de ce domaine, tendances lourdes que l'on ne peut guère penser renverser ou arrêter, la question essentielle, incontournable, de l'organisation territoriale de l'acte éducatif, de la formation culturelle, permanente et continue, est donc désormais posée. Une telle organisation suppose d'accéder là aussi à une nouvelle manière de structurer l'espace politique territorial, entendu au sens large, pour la fonder sur les réseaux, source d'une nouvelle légitimité démocratique.

Pour un mode de gouvernement en réseaux : propositions de méthodes

Il est facile de constater que tout projet horizontal, transversal, inter- ou multi-sectoriel, global, de développement territorial vient buter sur les limites des divisions institutionnelles et des modèles hiérarchiques classiques, dont on connaît la capacité à produire de la complexité, de la lenteur, plutôt que de la synergie et de la réactivité. On peut donc penser que le développement croissant des logiques territoriales va questionner, si ce n'est déjà commencé, non seulement les modèles hiérarchiques classiques d'organisation des pouvoirs et les systèmes de démocratie seulement représentative, mais également les divisions institutionnelles strictement sectorielles privilégiant les approches verticales, organisant la gestion et le développement séparés de chacun des secteurs considérés. Permettre l'accès à des logiques horizontales fondées sur la territorialisation des dynamiques d'action suppose donc de faciliter l'expérimentation raisonnée de nouveaux systèmes décisionnels et organisationnels permettant une nouvelle approche de la complexité, permettant le dépassement des hiérarchisations et des sectorisations traditionnelles, pour accéder à de nouveaux modes de gouvernement territorial.

Associés au modèle territorial présenté ci-dessus, de tels modes conduiront, de manière apparemment paradoxale, à distinguer chaque grand problème structurel à affronter en vue d'un développement équilibré pour en confier l'étude et le traitement à une "unité fonctionnelle". Soit un réseau d'acteurs diversifiés, un appareil producteur de propositions stratégiques et opérationnelles, de normes et de critères et d'actions réellement coordonnées, et satisfaisant à deux postulats essentiels : être conçu au regard du long terme, pour la mise en œuvre d'un véritable projet territorial de développement ; être doté de modes de composition, de constitution et de fonctionnement aptes à garantir son ouverture, sa souplesse et son efficacité. La mise en place un tel réseau supposera un parcours en trois temps :

— La phase de constitution ; trois catégories de partenaires devant être immédiatement associées, sur la base du volontariat : 1) représentants des instances politiques territoriales, placés en position de chef de file, et professionnels relevant des services publics locaux et autres ; 2) représentants des forces vives du territoire : associations, organismes divers, compétences individuelles reconnues ; 3) représentants des activités économiques. On tendra bien sûr à un équilibre relatif entre ces trois parties, sachant toutefois qu'un réseau doit être tout autre chose qu'une instance représentative ; que ses membres doivent apprendre à travailler ensemble et à dépasser toute posture uniquement concurrentielle, à penser et à agir comme acteur représentatif des intérêts du territoire pris dans sa globalité.

— La phase normative : phase d'ouverture et d'accession à une véritable légitimité territoriale. A ce stade, il s'agira de prendre en compte les différentes dimensions du problème, de telle sorte que tous ses membres se sentent tenus de contribuer à cet examen en apportant des éléments de réponse tangibles et substantiels. On insistera là sur quelques éléments de méthodologie : travailler sur la base de "consensus approximatifs" ; constituer un dispositif de communication et d'échanges interactifs ; collaborer avec un groupe d'experts indépendants (personnes-ressources ; modérateurs, en phase de débats ; observateurs critiques ; comme tels, obligatoirement associés aux évaluations conduites).

— La phase de mise en œuvre du projet de développement : obligatoirement soutenue par un système permanent de veille et d'observation permettant de mesurer le niveau d'intégration collective des normes et des critères, de favoriser les échanges et transferts d'expériences, de diffuser et de valoriser les "bonnes pratiques" et les innovations.

C'est par le respect de telles exigences, collectivement formulées, acceptées et respectées, qu'un tel réseau pourra accéder au statut et à la position d'autorité morale et intellectuelle, distincte de l'autorité politique, mais participant à ses côtés, et en relation étroite avec elle, à la création et à l'installation durable des conditions permettant les mutations nécessaires qu'appelle le développement d'un territoire, en vue de sa qualification vis-à-vis des exigences fondamentales du futur.